



# LE PACÔMIEN



Journal municipal

décembre 2008

Vol. 14 No 06

## MESSAGE DU MAIRE

### Joyeux Noël! Bonne et Heureuse Année!

En cette période de réjouissances, nous vous souhaitons tous, Pacômiens et Pacômiennes, que les Fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité!

La Fête de Noël est une belle occasion pour vous tous de manifester votre attachement à ceux qui vous sont chers. Ces moments sont indispensables à notre épanouissement et à notre bonheur!

### Meilleurs Vœux!

Jean-Sébastien Langlois  
Daniel Séguin  
Hélène Lévesque  
M. Nicholas Ouellet  
Maman Cresque  
Claude Paradis  
Martine Bouché  
Sylvain Dubé  
Nancy Melançon  
Carmelle Fortin  
Richard Forest  
Donald Bouché  
Agnès Lévesque



**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**  
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 le vendredi de 9h00 à 12h00  
**HORAIRE DES FÊTES**  
Les 24, 25 et 26 décembre fermé  
Les 31 décembre, 1 et 2 janvier fermé

## Projet de coopérative santé au Kamouraska

### LA POPULATION EST CONSULTÉE

Le comité provisoire du projet de Coopérative de solidarité santé du Kamouraska profite de sa campagne de recrutement pour consulter les citoyens du territoire sur leurs besoins en matière de services de santé.

Vous avez besoin d'un médecin de famille? De services spécialisés? Des services de prévention? La présidente du comité provisoire, Mme Anne-Marie Lapointe, signale que

« ces informations sont essentiels pour évaluer la pertinence de doter le Kamouraska d'une coopérative de santé et pour établir les services à offrir ».

VOUS TROUVEREZ CE QUESTIONNAIRE DANS CE JOURNAL ET IL S'ADRESSE AUTANT AUX NON MEMBRES QU'AUX MEMBRES. VOUS N'AVEZ PAS À VOUS IDENTIFIER ET VOUS POUVEZ, UNE FOIS QUE LE QUESTIONNAIRE EST COMPLÉTÉ, LE DÉPOSER À VOTRE CAISSE POPULAIRE DE LA RIVIÈRE OUELLE. MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION!

---

## Résidence pour aînés à Saint-Pacôme

### OUVERTURE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION

Saint-Pacôme, le 24 novembre 2008 Les membres de la corporation à but non lucratif Les Habitations Saint-Pacôme sont heureux de pouvoir enfin concrétiser leur projet d'habitation pour les aînés de la région de Saint-Pacôme.

Le dossier déposé à la Société d'Habitation du Québec depuis mai 2006 a reçu l'approbation de cette dernière le 30 octobre dernier. Les travaux sont donc déjà commencés et les 21 nouveaux logements seront prêts à accueillir les premiers locataires le 1er juillet prochain.

Dans ce nouvel immeuble, les gens pourront bénéficier des services de repas (dîner et souper), d'entretien ménager et de buanderie. Des espaces communs sont prévus à cet effet. On retrouvera également les installations nécessaires à la coiffure ainsi qu'une salle à dîner que nous prévoyons chaleureuse afin d'accueillir les résidents et, à l'occasion, des membres de leurs familles. La sélection des locataires se fera au cours des mois de décembre et janvier. Les coûts de



location, incluant tous les services, sont établis à 955 \$ par mois pour une personne seule pour un logement complet d'une chambre à coucher. Les couples devront déboursier 1 250\$. De plus les personnes ayant des revenus modestes pourront bénéficier du programme de supplément au loyer pouvant atteindre une aide mensuelle de près de 300 \$.

Le contrat de construction a été accordé à l'entreprise Dumais et Pelletier de Saint-Pascal au montant de 2 178 800\$. L'architecte Alfred Pelletier de Rivière-du-Loup fera la supervision du chantier.

Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Pacôme qui nous a fait confiance en investissant une somme importante dans ce projet et qui a procédé aux travaux d'infrastructures pour accueillir ce nouvel immeuble ainsi que le CLD Kamouraska, la MRC de Kamouraska et la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle.

1e rangée : le directeur général du CLD Kamouraska, Sylvain Thiboutot, Diane Poirier, administratrice à la Caisse populaire de la Rivière Ouelle, Carmelle Fortin et Raymonde Boucher, administratrices des Habitations Saint-Pacôme et Doris Després, chargée de projets. 2e rangée : Le directeur général de la Caisse populaire de la Rivière Ouelle, André Bernier, le préfet de Kamouraska, Jean-Guy Charest, le député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchar, le président des Habitations Saint-Pacôme, Pierre-Paul Blais, le maire de Saint-Pacôme, Gervais Lévesque ainsi que Réal Lebel et Lionel Provencher, administrateurs des Habitations Saint-Pacôme.

---

---

## Place aux jeunes

Une quinzaine de participants du programme *Place aux Jeunes* étaient de passage à Saint-Pacôme les 15 et 16 novembre pour découvrir notre village. Les jeunes, provenant de diverses régions du Québec sont intéressés à s'installer au Kamouraska à la fin de leurs études ou s'ils se trouvent un emploi. Sur la photo, le groupe est accompagné du maire, Gervais Lévesque, de Marie Marchand du Comité de développement et de Chloé Chéné, agente de migration de Place aux Jeunes.



---

## Sécurité routière à Saint-Pacôme Partez sur une bonne note!

Pendant le temps des fêtes, les occasions de prendre un verre sont nombreuses. Mais ces moments très agréables peuvent se transformer en cauchemar si l'alcool est associé à la conduite automobile.

Vous avez pris un verre de trop, vous êtes trop fatigué et vous n'êtes pas en état de conduire? Ne prenez pas de risque. Faites appel au service de raccompagnement de l'Opération Nez rouge et «partez sur une bonne note!» Sur le territoire du Kamouraska, le service est offert les 27 et 31 décembre 2008 entre 21 h et 3 h en composant le 418-856-2526.

### En tout temps, prévoyez le coup!

- Désignez un chauffeur sobre qui vous ramènera à la maison.
- Prenez un taxi, à l'aller comme au retour.
- Demandez l'hospitalité à vos hôtes.

Le Comité de vigilance pour la sécurité routière est cité en exemple!

La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent vient d'inscrire le Comité de vigilance pour la sécurité routière de Saint-Pacôme sur le site des bons coups du programme 0-5-30. En favorisant une meilleure cohabitation entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes, le comité de vigilance favorise un mode de vie actif sur le territoire. Le site peut être consulté au [www.0-5-30.com/asp/detBonscoups.asp?rgn=Bas-Saint-Laurent&id=3547](http://www.0-5-30.com/asp/detBonscoups.asp?rgn=Bas-Saint-Laurent&id=3547)

---

## La Fabrique de Saint-Pacôme Résultat du 3ième tirage, le 7 décembre

Les six (6) personnes chanceuses qui se sont méritées chacun un prix de 100,00\$ sont :

M. André Dionne (#1090), Saint-Pacôme  
Mme Rose Leclerc (#0986), St-Pamphile  
M. Daniel Caron (#0829), Saint-Pascal  
Mme Marie-Paule Tardif (#1404), Saint-Pacôme  
Mme Danielle Richard (#1162), Saint-Pacôme  
M. Léopold Castonguay (#0400), Saint-Pacôme

**Félicitations aux gagnants(es)!**

---

---

## Un message de votre Conseil de la Fabrique

### CAPITATION 2008

Le Conseil de la Fabrique de Saint-Pacôme tient à remercier la population de Saint-Pacôme qui a répondu si généreusement à l'appel du 26 octobre dernier.

En date du 10 décembre 2008, la capitation 2008 a rapporté la somme de 33 754,00 \$ se répartissant comme suit :

Capitation	19 085 \$
Contribution dominicale	2 209 \$
Fonds « Sauvons notre église »	12 460 \$
Grand total	33 754 \$

Ne sont pas inclus dans ces chiffres, les montants versés pour l'entretien du cimetière et/ou la célébration de messes qui sont comptabilisés dans des comptes distincts.

Le montant reçu correspond à une augmentation d'environ 70% sur le montant de 2007 (20 262,00 \$). De plus, 336 paroissiens ont répondu à notre appel, soit une augmentation d'un peu plus de 100 paroissiens sur l'année 2007. Enfin, une trentaine de paroissiens ont décidé de payer par virement pré-autorisé mensuel (environ 10,00 \$ par mois) pour un montant de 4 295,00 \$. Votre générosité est significative sur la réponse des paroissiens de conserver leur église et nous vous en remercions profondément.

Les paroissiens qui auraient oublié de faire leur contribution peuvent toujours le faire en cours d'année en remettant leur enveloppe au bureau de la Fabrique ou lors d'une célébration à l'église.

Un merci tout spécial à tous les bénévoles qui ont accepté de participer à la remise et à la collecte des enveloppes de la capitation. Sans eux, nous n'aurions pu atteindre de pareils résultats.

Ainsi nous pourrions dire fièrement « ENSEMBLE, NOUS SAUVERONS NOTRE ÉGLISE ». Un grand merci.

Les marguilliers et marguillières de Saint-Pacôme

---

## Un spectacle pour l'église

Pour venir en aide à l'église de Saint-Pacôme, un groupe de gens a eu l'idée de mettre sur pied un spectacle son et lumière pour amasser des fonds. Dans cet esprit, en mai 2009, à quatre reprises, la population locale vous invitera à découvrir ou redécouvrir Saint-Pacôme, notre saint patronyme.

C'est donc un spectacle d'une durée de 50 minutes, une fête de village, qui présentera aux gens de la région et du village même, une vision nouvelle. C'est à une triple découverte que nous vous convions, celle du Saint. Qui est Saint-Pacôme? Celle d'un village, d'hier et d'aujourd'hui, et celle d'une démarche de foi, d'hier et d'aujourd'hui. Un Saint, un village, Dieu et vous. C'est à cette rencontre que vous êtes attendus en mai 2009, à l'église de Saint-Pacôme.

Qui était Saint-Pacôme, celui qui devint notre patronyme au son des «Pas Côme, pas Côme, pas Côme...! »? Quel était son lien avec l'Égypte? Qui sont les enfants du centenaire? Pourquoi une grotte de Lourdes? Où sont passés les majorettes? Pourquoi les sœurs de la charité de Saint-Louis? Quel était le «Power» du «King»? Le père Noël de chez Norbert fonctionne-t-il toujours? Quelqu'un peut-il encore arrêter le feu de la montagne? Oh! Que de souvenirs ou que de découvertes... À bientôt pour les réponses.

Pierre Lévesque, metteur en scène en collaboration avec Madeleine Dufour, sfcc, et de nombreux citoyens de Saint-Pacôme. On peut joindre Madeleine Dufour au 418-856-1110, poste 1377.

**La réalisation d'un tel projet ne pourra se faire sans l'implication du village. Vous avez le goût d'y participer? Vous connaissez des personnes intéressées? Il y a une place pour elles et pour vous. Nous recherchons des comédiens, des chanteurs, des musiciens, des narrateurs... ainsi que des personnes pouvant fournir des costumes, des accessoires ou un peu de temps pour diverses tâches. Nous vous inviterons à une réunion au début de 2009. Merci!**

**Veuillez transmettre votre nom, numéro de téléphone et, s'il y a lieu, votre adresse électronique à l'agent de développement, René Bélanger, au 418-852-2356 ou à [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)**

---

---

## Une délégation du Mali

Une délégation du Mali, composée d'intervenants en santé publique et de médecins, a profité des journées annuelles de santé publique à Québec pour se rendre à Saint-Pacôme le 21 novembre dernier. Cette visite, organisée par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé, avait pour but de faire connaître les retombées pratiques de l'approche village en santé. Saint-Pacôme est le premier village au Québec à avoir adhéré à ce mouvement qui regroupe des municipalités soucieuses d'améliorer la qualité de vie en y associant des partenaires à ses projets et en consultant et impliquant ses citoyens. De plus, les municipalités membres travaillent en réseau.



*Le directeur de l'école de la Pruchière et membre du Comité Village en santé, Réjean Pelletier, a reçu la délégation du Mali pour expliquer l'approche «école en santé» et pour montrer le tout nouveau parc-école qui a nécessité un engagement de plusieurs partenaires.*



*La délégation du Mali est accompagnée de représentants du comité Village en santé de Saint-Pacôme, c'est-à-dire l'agent de développement René Bélanger, la conseillère municipale, Carmelle Fortin et le travailleur communautaire, Rénald Boucher, du CSSS Kamouraska.*

---

## Joignez-vous au réseau «Qualité famille»

La municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec le comité Village en santé, invite les organismes, commerces et entreprises du territoire à joindre le réseau «Qualité famille».

Pour adhérer au réseau «Qualité famille», les organismes, commerces et entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-Pacôme, avoir mis en place une action concrète pour améliorer la qualité de vie des familles et répondre à certains critères. Parmi les actions admissibles, notons un tarif familial, un aménagement pour accueillir les familles, un horaire flexible pour les parents, un congé pour raisons familiales, l'organisation d'activités familiales... L'obtention du certificat sera synonyme de l'ingéniosité et du souci manifesté par son détenteur envers la famille. La date limite pour soumettre une action est le lundi 13 avril 2009.

Vous pouvez dès maintenant poser votre candidature dans le but de joindre le Centre D'Anjou, le Cinéma Louise, le Club de golf, le Club Optimiste et la Station plein air qui ont déjà reçu avec enthousiasme et fierté le certificat «Qualité famille».

La remise des certificats se fera en mai à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles. De plus, parmi toutes les actions certifiées, les citoyens seront invités à choisir le récipiendaire du Prix Qualité famille. Pour information, veuillez contacter René Bélanger au 418-852-2356 ou [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)



---

## La capsule verte

Pour faire fondre efficacement la glace sur vos marches et vos allées en béton, saupoudrez-les de bicarbonate de soude (petite vache). Ajoutez-y un peu de sable pour un effet antidérapant. Vous éviterez ainsi que votre béton soit taché par le sel.

---

# DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

## Réunions des 17, 24 novembre et 1 décembre 2008

### **366.11.08** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion spéciale du 17 novembre 2008 soit accepté tel que présenté.

### **367.11.08** **APPROBATION DES TRAVAUX POUR SUBVENTION ACCORDÉE DE DIX-NEUF MILLE DOLLARS (19 000,00 \$) POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve :

Les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de dix-neuf mille dollars (19 000,00 \$) et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

### **368.11.08** **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la directrice générale à transférer certains montants dans les comptes budgétaires suivants :

Transfert du compte 02 11000 454(Formation-perfectionnement) 500,00\$  
 Au compte 02 32000 520(Réfection fossés) 500,00\$  
 Transfert du compte 02 21000 441(Services sûreté du Québec) 348,00\$  
 Au compte 02 32000 520(Réfection fossés)348,00\$  
 Transfert du compte 02 34000 521(Entretien éclairage) 1 000,00\$  
 Au compte 02 32000 520(Réfection fossés) 1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 41400 521(Entretien rép. Étangs) 5 000,00\$  
 Au compte 02 41300 521(Entretien réparation réseau) 5 000,00\$  
 Transfert du compte 02 41500 521(Ent. & rép. Ég.pluv & grilles) 2 000,00\$  
 Au compte 02 32000 520(Réfection fossés)2 000,00 \$  
 Transfert du compte 02 41200 526(Ent. & rép. Michinerie) 1 000,00\$  
 Au compte 02 41300 521(Entretien réparation réseau)1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 41202 526(Entretien réparation équip.) 1 000,00\$  
 Au compte 02 41300 521(Entretien réparation réseau) 1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 63200 344(Flours parc de la paix) 2 000,00\$  
 Au compte 02 61000 699(Flours parc de la paix) 2 000,00\$

Transfert du compte 02 63900 970(Subvention constr.neuves) 1 000,00\$  
 Au compte 02 62200 345 (Promotion résidentielle) 1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 63900 970(Subvention constr.neuves) 750,00\$  
 Au compte 02 62200 345(Promotion résidentielle) 750,00\$  
 Transfert du compte 02 70120 660(Articles de nettoyage) 1 000,00\$  
 Au compte 02 32000 520 (Réfection fossés) 1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 70130 522(Entretien réparation patinoire) 1 000,00\$  
 Au compte 02 32000 631(Essence, huile, diesel voirie) 1 000,00\$  
 Transfert du compte 02 70259 529(Autre entretien Belvédère) 1 500,00\$  
 Au compte 02 70191 950(Quote-part Station Neige) 1 500,00\$  
 Transfert du compte 02 70290 959(Saint-Pacôme enquête) 500,00\$  
 Au compte 02 32000 631(Essence, huile, diesel voirie) 500,00\$  
 Transfert du compte 02 41400 631(Essence, huile, diesel voirie) 500,00\$  
 Au compte 02 41300 631(Essence, huile, diesel voirie) 500,00\$

### **369.11.08** **DEMANDE À LA COMMISSION DE LA TOPONYMIE DE MODIFIER LE NOM DU <RANG DE LA CANNELLE> POUR <RANG DE LA CANNELLE**

**ATTENDU QUE** le rang de la **Cannelle** est inscrit au rôle d'évaluation sur la matrice graphique avec un **n**;

**ATTENDU QUE** sur nos panneaux d'identification des noms de rue le rang de la **Cannelle** est inscrit avec un **n**;

**ATTENDU QUE** la Commission de Toponymie est le seul endroit où l'on retrouve le rang de la **Cannelle** inscrit avec deux **n**;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Commission de Toponymie d'effectuer le changement du Rang de la **Cannelle** pour Rang de la **Cannelle** à ses inscriptions.

### **370.11.08** **ACQUISITION DE LA RUE SUR UNE PARTIE DU LOT 371 APPARTENANT À SUCCESSION MME BERNADETTE SÉNÉCHAL ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme doit acquérir la rue sur une partie du lot 371 appartenant à la succession de Mme Bernadette Sénéchal;

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire et la

directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

### **371.11.08** **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 19 h 36.

### **372.11.08** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion spéciale du 24 novembre 2008 soit accepté tel que présenté.

### **373.11.08** **RENOUVELLEMENT DU FINANCEMENT PAR OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT 92 (RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS) ET FINANCEMENT DU RÈGLEMENT 234 (DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 60 000,00\$)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme dans la MRC de Kamouraska entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance en vertu des règlements 92 et 234;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de deux millions neuf cent vingt-trois mille dollars (2 923 000,00 \$) datée du 9 décembre 2008;

**ATTENDU QU'**à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

Soumissionnaire	Prix offert	Montant	Coût réel
Financière Banque Nationale Inc.	98,45900	2 923 000	4,50124%
Valeurs mobilières Desjardins Inc.	98,25000	2 923 000	4,54866%
Marché mondiaux CIBC Inc.	98,26900	2 923 000	4,59593%
Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc.	98,40100	2 923 000	4,60365%
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.	98,59900	2 923 000	4,69231%

**ATTENDU QUE** l'offre ci haut provenant de : Financière Banque Nationale Inc.

s'est avérée la plus avantageuse;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** l'émission d'obligations au montant de deux millions neuf cent vingt-trois mille dollars (2 923 000,00 \$) de la municipalité de Saint-Pacôme soit adjugée à Financière Banque Nationale Inc. échéant en série de cinq (5) ans comme suit :

258 000\$	2,60000%	Le 9 décembre 2009
270 000\$	2,80000%	Le 9 décembre 2010
283 000\$	3,50000%	Le 9 décembre 2011
297 000\$	3,80000%	Le 9 décembre 2012
1 815 000\$	4,30000%	Le 9 décembre 2013

**QUE** demande soit faite à ce dernier de mandater la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

**QUE** le maire et la directrice générale sont autorisés(es) à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

**QUE** CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS;

**QUE** CDS procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice générale à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé <autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises>.

#### **374.11.08 FINANCEMENT DE L'EMPRUNT PERMANENT – MODALITÉ D'ÉMISSION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme dans la MRC de Kamouraska entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de deux millions neuf cent vingt-trois mille dollars (2 923 000,00 \$) en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlements d'emprunt	Pour un montant de
92	2 863 000 \$
234	60 000 \$

**ATTENDU QUE**, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant compris dans l'émission de deux millions neuf cent vingt-trois mille dollars (2 923 000,00 \$) :

**QUE** les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 9 décembre 2008 et remboursées comme suit :

1. 258 000\$
2. 270 000 \$
3. 283 000 \$
4. 297 000 \$
5. 312 000 \$
6. 1 503 000\$ à renouveler

**QUE** ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci;

**QUE** CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des régions et CDS;

**QUE** pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle;

**QUE** les intérêts seront payables semi-annuellement le 9 juin et le 9 décembre de chaque année;

**QUE** les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17);

**QUE** les obligations seront signées par le maire et la directrice générale. La municipalité, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

**QUE** pour réaliser l'emprunt au montant total de deux millions neuf cent vingt-trois

mille dollars (2 923 000,00 \$) effectué en vertu des règlements numéros 92 et 234 la municipalité de Saint-Pacôme doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 décembre 2008); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années six (6), et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 92 et 234 chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance sur l'emprunt.

#### **375.11.08 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – PROJET HABITATIONS SAINT-PACÔME**

**ATTENDU** la réalisation du projet de 21 logements par les Habitations Saint-Pacôme dans notre municipalité;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Saint-Pacôme ont convenu à l'unanimité lors de la séance spéciale du 24 avril 2006 d'investir un montant de trois cent vingt-cinq mille dollars (325 000,00 \$) conditionnellement à l'engagement de la Société d'Habitation du Québec;

**ATTENDU QUE** les travaux de construction sont maintenant débutés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à verser le montant de trois cent vingt-cinq mille dollars (325 000,00 \$) aux Habitations Saint-Pacôme.

#### **376.11.08 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 19 h 15.

#### **377.12.08 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion régulière du 1 décembre 2008 soit accepté tel que présenté.

#### **378.12.08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2008 soit adopté tel que présenté.

#### **379.12.08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE**

## **2008**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2008 soit adopté tel que présenté.

### **380.12.08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2008 soit adopté tel que présenté.

### **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

La directrice générale mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

### **AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Sylvain Dubé qu'à une prochaine réunion un règlement sera présenté ayant pour objet l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2009.

Sylvain Dubé

### **382.12.08 EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE OUELLE**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil autorise la directrice générale à contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la rivière Ouelle au montant de trois cent mille dollars (300 000,00 \$) pour une durée maximale de cinq (5) mois pour payer les frais d'administration selon l'article 1093 et de signer tout document s'y rattachant.

### **383.12.08 DÉNEIGEMENT DE LA PASSERELLE – PONT DE LA PRUCHIÈRE**

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve l'engagement de M. Gaétan Roussel pour déneiger la passerelle du Pont de la Pruchière au montant de trois cent-quarante-cinq dollars (345,00 \$) pour l'hiver payable en deux (2) versements égaux de cent-soixante-douze dollars et cinquante cents (172,50 \$) et ce, en décembre 2008 et février 2009.

### **384.12.08 ACQUISITION DE LA RUE SUR UNE PARTIE DU LOT 377 APPARTENANT À SUCCESSION**

### **MME BERNADETTE SÉNÉCHAL ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme doit acquérir la rue sur une partie du lot 377 appartenant à la succession de Mme Bernadette Sénéchal;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette acquisition;

**QUE** la vente se fasse selon l'entente entre les parties en date du 30 juin 2008

**QUE** cette résolution remplace la résolution numéro 370.11.08.

### **385.12.08 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 – OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport budgétaire 2009 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

<b>REVENUS</b>	<b>45 072 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration	8 178 \$
Conciergerie et entretien	12 557 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	24 650 \$
Remplacements, améliorations et modernisation	3 000 \$
Financement	42 418 \$
Services à la clientèle	2 806 \$
<b>DÉFICIT</b>	<b>48537 \$</b>
Partage du déficit :	
SHQ 90%	48 683 \$
Municipalité 10%	4 854 \$

### **386.12.08 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DES HABITATIONS SAINT-PACÔME**

Il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Pacôme fasse l'acquisition d'une parcelle de terrain des Habitations Saint-Pacôme qui devra servir de rue et ce, pour la somme nominale de un dollar (1,00 \$), le tout tel que montré sur un plan préparé par M. Guy Marion, arpenteur-géomètre, le 19 août 2008 sous le numéro 1586 de ses minutes;

**QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Pacôme l'acte de cession préparé par Me Yves Lévesque, notaire, et tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein aux présentes.

### **387.12.08 ANNULATION DES SOUS RESTANTS AUX COMPTES DE TAXES 2008 ET À LA FACTURATION DIVERSE**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale soit autorisée à annuler les soldes à recevoir sur les comptes de taxes et la facturation diverse de moins de un dollar (1,00 \$).

### **388.12.08 MAINTIEN DE L'OFFRE D'ACHAT – FERDINAND LAPLANTE INC.**

**ATTENDU** le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale;

**ATTENDU** l'offre de vente du bâtiment situé au 201, boul. Bégin par Construction Ferdinand Laplante Inc. au montant de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cent dollars (197 500,00 \$);

**ATTENDU** la possibilité de subvention du programme d'équipement culturel du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine;

**POUR TOUTES CES RAISONS :** il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** l'offre d'achat faite à Construction Ferdinand Laplante Inc. soit maintenue jusqu'à ce que le propriétaire reçoive une autre offre d'achat de la part d'un tiers partie, et ce, toujours conditionnelle à l'obtention d'une subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour permettre la concrétisation du projet de relocalisation de la bibliothèque.

### **389.12.08 DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES PRIORITÉS 2009 – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** depuis plusieurs années, la municipalité de Saint-Pacôme fait des demandes répétées auprès du Ministère des Transports pour la réfection du pont de la Pruchière et la suite des travaux dans le rang de la Canelle;

**ATTENDU QUE** le pont de la Pruchière est inscrit depuis plus de 10 ans au programme d'aide à la réfection des structures complexes et qu'il n'a jamais été retenu prioritaire malgré son état avancé de détérioration;

**ATTENDU QUE** le pont de la Pruchière a été construit en 1930 et qu'en 2004 le pont d'acier et de bois montrait des signes flagrants de faiblesse et de rouille importante au niveau de sa structure sous le tablier et de pertes de sections d'acier de certaines membrures et même des perforations;

**ATTENDU QU'**un rapport émis par le Ministère des Transports du Québec en

avril 2006 est loin d'être encourageant sur l'état du pont de la Pruchière pour tous les usagers qui utilisent cette infrastructure : services d'urgence, autobus scolaires, résidents du secteur et golfeurs;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pacôme a déjà investi cent cinquante mille dollars (150 000,00 \$) dans la réfection du rang de la Canelle;

**ATTENDU QUE** malgré votre participation de cinq cent mille dollars (500 000,00 \$) les travaux demeurent inachevés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à Mme Julie Boulet, ministre déléguée aux transports, d'inscrire la restauration du Pont de la Pruchière et la réfection du rang de la Canelle dans les règles de l'art et de la sécurité des utilisateurs sur sa liste des priorités 2009 dans le cadre du programme d'aide à la réfection des ponts municipaux et dans tous autres ouvrages d'arts et programmes d'aide existants ou à venir.

#### **390.12.08** COGIPAC – PLAN DE RELANCE

**ATTENDU QU'**une rencontre à eu lieu entre des représentants de l'école La Pruchière, le S.A.D.C. et la municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** le COGIPAC n'est plus en opération depuis novembre 2007;

**ATTENDU QU'**il existe un intérêt à ce que le projet soit relancé sur une nouvelle base;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le maire soit nommé pour représenter la municipalité de Saint-Pacôme dans ce projet.

#### **391.12.08** PROJET ÉCOLE EN SANTÉ

**ATTENDU QU'**un comité École en Santé à été formé entre les écoles de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle;

**ATTENDU QUE** le comité désire qu'un représentant de chacune des municipalités concernées occupe un siège à leur table;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le maire siège sur ce comité.

#### **392.12.08** BPR GROUPE- CONSEIL – BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS – PROLONGEMENT RUE GARNEAU

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres

présents d'accepter le budget d'honoraires professionnels au montant de deux mille neuf cent trente-huit dollars (2 938.00 \$) excluant les taxes pour les relevés topographiques et la mise en plan des relevés, dans le cadre du prolongement de la rue Garneau sur une longueur de 250 mètres linéaires. Le budget soumis inclut également la mise en plan des relevés.

#### **304.09.08** ADHÉSION ANNUELLE À QUEBEC MUNICIPAL

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à Québec municipal pour l'année 2009 au coût de trois cent dix dollars et quarante et une cents (310,41 \$) taxes incluses au budget 2009.

#### **394.12.08** FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONTRIBUTION ANNUELLE POUR 2009

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2009 au coût de huit cent quatre-vingt-dix-huit dollars et trente-trois cents (898,33 \$) au budget 2009.

#### **323.10.08** ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION POUR L'ANNÉE 2009

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement des frais d'adhésion 2009 au montant de cinq cent dollars (500,00 \$) à l'Association des plus Beaux villages du Québec.

#### **324.10.08** DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME NATHALIE JEAN

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

**ATTENDU QUE** Mme Nathalie Jean a acheté la résidence sise au 15, rue D'Anjou le 21 novembre 2008;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Nathalie Jean au programme pacômien d'accès à la propriété.

#### **325.10.08** DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LA POCATIÈRE

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de Patinage Artistique La Pocatière pour une publicité dans le bottin qui sera remis lors du grand spectacle.

#### **326.10.08** DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB OPTIMISTE SAINT-PACÔME INC.

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer à une commandite pour la somme de cinq cent dollars (500,00 \$) pour l'ensemble des activités du Club Optimiste pour l'année 2009, incluant la publicité dans les journaux.

#### **327.10.08** DEMANDE DE COMMANDITE – LES FABRIQUES SAINT-GABRIEL, SAINT-PACÔME, NOTRE-DAME DE LIESSE (RIVIÈRE- QUELLE)

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire une contribution financière de deux cent dollars (200,00 \$) pour le feuillet paroissial pour l'année 2009.

#### **328.10.08** DEMANDE DE COMMANDITE – MATHEW LAGACÉ ET MARTIN DIONNE, ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de verser une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) à Mathew Lagacé et Martin Dionne, tous deux étudiants à l'Université, afin de leur permettre de siéger au Parlement étudiant du Québec du 2 au 6 janvier 2009.

#### **329.10.08** DEMANDE DE DON – COMITÉ D' ACTIONS CONTRE LA PAUVRETÉ

Pour faire suite à la recommandation du comité des dons et commandites, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité appuie le Comité d'Actions Contre la Pauvreté dans la préparation des paniers de Noël en apportant une aide financière de cent dollars (100,00 \$) afin d'aider les démunis de notre communauté.

#### **402.12.08** CENTRE-

## FEMMES LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

**ATTENDU QUE** le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska nous invite à nous joindre à la CRÉ ainsi qu'aux trente-quatre (34) municipalités de la grande région du Bas-St-Laurent qui ont adhéré à **La Charte des valeurs pour des municipalités équitables**;

**ATTENDU QUE** cette charte est une façon différente d'aborder le développement qui se veut : égalitaire, diversifié, inclusif et démocratique;

**ATTENDU QUE** cette charte mise sur une vision plus claire de l'égalité et de l'équité au sein de nos municipalités;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme adhère à **La Charte des valeurs pour des municipalités équitables**.

### **403.12.08** MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – SÉDIMENTS SOUS LE PONT DE LA ROUTE 230

**ATTENDU QU'**une demande d'aide financière a été faite auprès du Ministère des Transport du Québec et de la Sécurité publique ainsi qu'auprès de notre Député et Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde;

**ATTENDU QU'**après examen des lieux, le Ministère des Transports doit intervenir dès cette année pour extraire les sédiments sous le pont de la route 230, dans le but de protéger l'infrastructure routière et de prévenir d'éventuels débordements lors de la crue des eaux au printemps 2009;

**ATTENDU QUE** la maîtrise d'œuvre du projet pourrait nous être confiée afin que tous les travaux soient faits par le même entrepreneur;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de faire une demande au Ministère des Transports du Québec pour qu'une entente soit convenue afin que la maîtrise d'œuvre du projet soit confiée à la municipalité de Saint-Pacôme.

### **404.12.08** FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS – PROJETS « PRÊTS À METTRE EN CHANTIER »

**ATTENDU** la possibilité d'un plan du gouvernement fédéral afin d'accélérer l'acheminement des fonds aux municipalités pour des travaux d'infrastructures, dans le cadre d'un

programme de stimulation économique visant à protéger l'économie canadienne; **ATTENDU QUE** certains détracteurs de cette approche prétendent que les projets d'infrastructure ne peuvent pas être mis en chantier suffisamment rapidement pour créer de l'emploi pendant la récession et stimuler l'économie et que nous devons leur prouver qu'ils ont tort;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de transmettre la liste de travaux prêts à mettre en chantier suivante à la Fédération Canadienne des Municipalités :

Projets	Types de projets	Valeur totale	Pourraient être entreprise dès le printemps 2009
Pont de La Pruchière	Réfection d'un pont structure complexe	1 400 000,00\$	Oui (plan hiver 2008-2009)
Réfection du rang de la Canelle	1 km de route 2.6 km de pavage	1 300 000,00\$	Oui (plan déjà fait)
Passerelle pour remplacer un pont démolit	Récréo-touristique Rivière à saumon, piéton, vélo, motoneige, VTT	600 000,00\$	Automne 2009
Réfection du rang Nord du Rocher	Fossé, conduite, mises aux normes, pavage	750 000,00\$	Oui
Remplacement d'une conduite d'eau pour les canons à neige	Changement de conduite	400 000,00\$	Oui (plan déjà fait)
Réfection de la rue Galarnieu	Fossé, réfection, pavage	200 000,00\$	Oui
Réfection du rang IV	Fossé, réfection, pavage	1 100 000,00 \$	Oui

### **405.12.08** FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21 h 15.

## **Avis à tous les citoyens et citoyennes**

Nous tenons à rappeler à tous les résidents de la municipalité que conformément à l'article 13 du règlement municipal numéro 148 (nuisances), il est prohibé de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, **de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé**. Nous demandons votre collaboration pour la sécurité et le respect de tous.

## **Avis à tous les citoyens et citoyennes dont la toiture se déverse sur le trottoir**

Nous demandons aux propriétaires dont la toiture se déverse directement sur les trottoirs, d'installer des garde-neiges ou arrêts de neige à leur toiture. Ceci afin d'assurer la sécurité des gens qui pourraient se retrouver sur le trottoir lors du déversement.

## **Fermeture du lieu d'enfouissement de St-Philippe-de-Néri**

Veuillez prendre note qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le site d'enfouissement de Saint-Philippe-de-Néri fermera définitivement ses portes. À partir de cette date, nous devrez disposer de vos matières résiduelles au site d'enfouissement situé à Rivière-des-Vases dans la municipalité de Cacouna. Ce site est exploité par la Ville de Rivière-du-Loup.

# Carnaval des Neiges 2009



## « Au 23<sup>e</sup>, tous ensemble pour la jeunesse »

Des membres optimistes sont déjà à l'œuvre pour préparer le 23<sup>e</sup> Carnaval des Neiges qui se tiendra à Saint-Pacôme du 31 janvier au 8 février 2009. La programmation des activités vous sera communiquée ultérieurement.

Un gros changement cette année : en effet, il n'y aura pas de duchesses et de présidents de duchés pour la vente des billets de loterie. Des personnes responsables qui accepteront de vendre 20 livrets et plus recevront 10% du montant de la vente. De plus, les vendeurs auront aussi droit à des capsules pour des tirages de prix surprise.

C'est une nouvelle formule et nous espérons que la population sera aussi généreuse que d'habitude. N'oublions pas que le Carnaval et la Loterie sont les principales sources de revenus pour défrayer le coût des activités offertes aux jeunes par le Club Optimiste.

Pour plus d'information : Jérôme Dubé, 852-2041; Line Landry, 852-1446; Sandra Lévesque, 852-2139.

Dons Remis par le Club Optimiste pour l'année 2007-2008

Projet collation-école	2500.00\$
Défi Marilyse Lévesque	250.00\$
Téléthon et don Cancer Infantile	550.00\$
Sécurité sur roues	700.00\$
Appréciation de la jeunesse et art de s'exprimer	650.00\$
TROP	50.00\$
Leadership jeunesse	200.00\$
Fondation de I.O.I.	200.00\$
Fête De Noël et Halloween pour les enfants	450.00\$
Bourse d'étude (Polyvalente La Pocatière)	200.00\$
Méritas (Collège Ste-Anne)	100.00\$
Club de Compétition Côte des Chats	100.00\$
Dossards pour classe neige	200.00\$
Club de judo	180.00\$
Dons divers	850.00\$
<b>TOTAL</b>	<b>7100.00\$</b>



Macaron du Carnaval  
des Neiges 2009

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous un Joyeux Noël et une excellente Année 2009 !

*Les membres du Club Optimiste*



## A vous amies fermières...

Eh oui, encore une fois Noël s'en vient à grand pas. Nos amies fermières ont remis la main à la pâte une autre fois cette année.

Et nous poursuivons notre traditionnelle vente de pâtisseries. Un gros merci à toutes celles qui ont donné de leur temps pour faire de cette journée une réussite. Vous êtes une belle équipe qui déborde de joie de vivre. Continuez de même mesdames. Je suis fière de vous.

Nous tenons à vous dire merci pour les nombreuses réservations. Ce fut un merveilleux succès grâce à vous. La gagnante de notre panier de provisions est Mme Noëlla Thiboutôt.

En mon nom personnel et au nom de toutes mes amies fermières de Saint-Pacôme, nous vous souhaitons de passer une belle année 2009 remplie de paix, de santé et d'amour.

*Michelle Chenard, présidente*



## Bibliothèque Mathilde-Massé

# Au cours du mois à votre BIBLIO

### Nouvelles acquisitions

Plusieurs nouveaux volumes sont arrivés au cours des mois de novembre et de décembre. Il y en a pour tous les goûts :

- *Wariwulf*, tome 1, de Bryan Perro
- *Les accoucheuses*, tome 3, d'Anne-Marie Sicotte
- *Ritournelle de la faim* de J. M. G. Le Clézio
- *Ulysse from Bagdad* d'Éric-Emmanuel Schmitt
- *Parce qu'on a tous de la visite* de Ricardo Larrivé

### Horaire du temps des fêtes

La bibliothèque fermera ses portes durant le temps des fêtes. La dernière journée ouverte de 2008 sera le dimanche 21 décembre. Nous serons très heureux de vous revoir le dimanche 6 janvier 2009. **Tous les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent**

**leurs meilleurs vœux du temps des fêtes et bonne lecture!**

### Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et les dimanches de 10 h à 12 h  
Téléphone : 418 852-2356 poste 2

S<sub>1</sub>

O<sub>1</sub>

C<sub>3</sub>

I<sub>1</sub>

J<sub>8</sub>

E<sub>1</sub>

U<sub>1</sub>

X<sub>8</sub>

T<sub>1</sub>

D<sub>2</sub>

E<sub>1</sub>

## Prochaine soirée

Le samedi 31 janvier  
à 19 heures

au Centre municipal  
de Saint-Pacôme

Une initiative  
du comité Village en santé

**Entrée libre!**



## RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST



**JOYEUSES FÊTES**



Je me fais le porte-parole de tous mes coéquipiers et du conseil d'administration de la Régie pour vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur, santé & prospérité à l'occasion de ce joyeux temps des Fêtes qui approche.

Pour bien débuter l'année 2009, une plus grande prudence est recommandée dans chacun de vos foyers en ce temps de réjouissances. Il serait dommage d'avoir à combattre un incendie causé par :

- Un arbre de Noël desséché qui peut être facilement inflammable
- Un circuit électrique surchargé en multipliant les jeux de lumières
- Un chauffage secondaire par temps froid (risque d'accumulation de monoxyde de carbone)
- Une cheminée mal nettoyée
- Assurez-vous que toutes les chandelles sont bien éteintes avant de quitter une pièce ou d'aller vous coucher.

**Un détecteur de fumée adéquat est votre gardien en tout temps.**

Toute l'équipe des pompiers volontaires vous assure que la vigilance est le meilleur outil de prévention.



**JOYEUX NOËL**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2009**



CHRISTIAN GAGNON, Directeur  
Régie intermunicipale en protection  
Incendie du Kamouraska ouest

---

### **Modification à la résolution 073.09.08 concernant le ramonage de cheminée**

#### **RÉSOLUTION NO. 088.11.08**

Afin de protéger les contribuables et la Régie lors d'un incendie ayant pour cause un feu de cheminée, il est proposé par M. Donald Boulet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'il serait recommandé que le ramonage des cheminées soit effectué par un professionnel.

**(Signé) Christian Lévesque, président**  
Michelle Émond, sec.-trésorière

---



## **La Fondation Rêves d'Enfants a besoin de vous dans la région KRTB !**

*Sainte-Foy, le 28 novembre 2008* – La **Fondation Rêves d'Enfants** est à la recherche de bénévoles pour se joindre au comité **dans la grande région KRTB (Rivière-du-Loup)**.

**La Fondation Rêves d'Enfants** est un organisme à but non lucratif ayant pour seule et unique mission de réaliser le plus grand rêve d'enfants atteints d'une maladie qui menace la vie.

La mission première d'un comité Rêves d'Enfants en région est de promouvoir notre organisme et aller rencontrer les enfants qui font une demande de rêve pour leur demander quel est leur plus grand rêve. De plus, les membres du comité sont invités à organiser différentes activités au profit de la Fondation.

Depuis nos débuts, plus de **73 enfants de la région KRTB** ont réalisé leur plus grand rêve.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter **Madame Catherine Boucher** au **(418) 862-3993** ou au [cath83@gmail.com](mailto:cath83@gmail.com).



### **Voici venu le temps des fêtes!!**

Les sapins décorés, les lumières qui illuminent partout...

***Les sourires qui apparaissent! Quoi demander de plus que toutes ces couleurs qui se présentent devant nous?***

C'est une période de l'année où la plupart des gens ont le cœur rempli de désirs et de rêves qui colorent la vie et qui leur enlèvent toute monotonie!

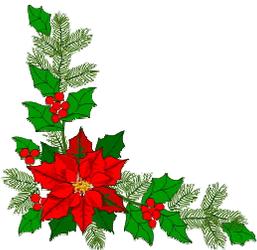
Toutefois ce n'est pas le cas pour tout le monde. Certaines personnes demeurent le cœur vide. Non pas parce qu'elles ne peuvent avoir de cadeaux ou un bien quelconque mais souvent parce qu'il n'y a personne à côté d'elles... la solitude s'installe.

La solitude est un sentiment qui peut être vécu comme une lourdeur par plusieurs d'entre nous. Elle devient d'autant plus présente pendant cette période de l'année où les gens se rassemblent, rient et s'amusent. Soyons attentifs et attentives face aux gens que nous côtoyons. Un présent fait du bien mais un sourire, un petit geste d'attention, un mot, une visite peuvent faire toute la différence.

**Toutes en chœur, nous vous souhaitons de vivre un Noël rempli  
de mille douceurs, ainsi qu'une prochaine année à l'enseigne  
du succès et par-dessus tout, une bonne santé pour bien profiter  
de ce que la vie offre de meilleur!**

**Joyeux Noël et Bonne Année !**

**L'équipe du Centre-Femmes  
La Passerelle du Kamouraska**





## Le programme Éconologis se poursuit tout l'hiver

Hiver 2008-2009

L'ACEF du Grand-Portage vous offre gratuitement Éconologis, le programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique qui fournit aux ménages à budget modeste des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la forme d'énergie utilisée. Il comprend deux volets distincts entièrement gratuits. De plus, en recevant ce service, vous pourriez gagner un bon d'achat d'une valeur de **1000\$** échangeable contre un appareil ménager **ENERGY STAR**.

### **VOLET 1 – Économisez de l'énergie grâce à la visite d'une conseillère et d'un technicien en efficacité énergétique.**

Lors de la visite Éconologis, la conseillère vous aidera à améliorer l'efficacité énergétique de votre logis en vous suggérant des moyens pour réduire votre consommation d'énergie en ce qui a trait au chauffage, à l'eau chaude, aux appareils ménagers et à l'éclairage. Le technicien pourra procéder à des travaux mineurs de calfeutrage et à l'installation de produits économiseurs d'énergie.

### **VOLET 2 – Améliorez votre système de chauffage à l'aide de thermostats électroniques.**

Quel que soit votre mode de chauffage, un maître-électricien pourrait se rendre à votre résidence pour effectuer la pose de thermostats électroniques. Ceux-ci optimiseront le chauffage de votre domicile et réduiront votre facture d'énergie.

Pour bénéficier du programme Éconologis, il faut que vous rencontriez certains critères. Par exemple, vous devez recevoir une facture d'énergie pour le chauffage. De plus, aucune visite ne doit avoir été effectuée à votre adresse au cours des cinq dernières années pour l'un ou l'autre des occupants. D'autres critères s'appliquent aussi, notamment à l'égard de votre revenu.

Pour obtenir plus d'information et pour vérifier votre admissibilité, appelez-nous au 418 867-8545 pour les gens du KRTB ou au 1-866-762-0269 pour les MRC de Rimouski-Neigette, Matapédia, Mitis, Matane.

Nombre d'occupants	• revenu total, vérifié par <b>l'avis de cotisation 2007</b> (fédéral: ligne 150) (provincial : ligne 199) • prestataires d'aide sociale admissibles sur présentation du carnet de réclamation.
1 personne	21 666 \$
2 personnes	26 972 \$
3 personnes	33 159 \$
4 personnes	40 259 \$
5 personnes	45 662 \$
6 personnes	51 498 \$
7 personnes et +	57 336 \$

# Dates à retenir

## Janvier 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèque les mardis et 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00				1 Jour de l'An	2 Vidanges-2	3
4	5	6 Récupération 1	7	8 Âge d'or (13h à 16h cartes)	9 Récupération 2	10
11	12 Rés. Aînés 10h Rés. Aînés 13h30 Conseil 20h	13 Vidanges 1	14	15 Âge d'or (13h à 16h cartes)	16 Vidanges 2	17
18	19 Réunion spéciale du conseil 19h30	20 Récupération 1 Village en santé 19h30	21 Coop santé 19h	22 Âge d'or (13h à 16h cartes)	23 Récupération 2 réservé	24 Âge D'Or (danse)
25	26 Comité développement 19h	27 Vidanges 1	28	29 Âge d'or (13h à 16h cartes)	30 Vidanges 2	31 Soirée jeux de société

### ÂGE D'OR - JOIE DE VIVRE Fêtes du mois de janvier 2009

Denise Dubé	2	Raymond-Marie Guy	7	Yolande Lévesque	20
Délano Lévesque	3	Gislaine Meunier	7	Michel Dubé	21
Aurèle D'Anjou	4	Irène Ouellet	9	Annette Grandmaison	24
Françoise Dumont	5	Lisette Lévesque	17	Réjean Lévesque	27
Liette Grandmaison	6	France Lévesque	18	Mariette Ouellet	28
Irène Lebel	6	André Chamberland	20	Gilles St-Onge	29

### HORAIRE DE LA PATINOIRE POUR L'HIVER 2008-2009

	Heure	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant-midi	7h00 à 12h00	Patinage	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Fermé Entretien	Entretien	Hockey
Après-midi	12h00 à 15h00	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage	Patinage
	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien
	15h15 à 18h00	Patinage	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Patinage
Soirée	18h30 à 21h30	Hockey	Hockey	Patinage	Hockey	Patinage	Hockey	Hockey



GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812

Date de tombée : 13 janvier 2009 à midi

Prochaine parution : 21 janvier 2009